



**CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2022**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
N° 17
RAPPORT DU DELEGATAIRE DU PORT FERREOL
ASSOCIATION ' INTERNATIONAL SPORTING CLUB DES ISSAMBRES (I.S.C.I)
ANNEE 2021/2022**

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers municipaux		
		En exercice	Présents	Votants
8 décembre 2022		33	27	30

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 15 décembre 2022 à 18h00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Salle Molière en séance publique sous la présidence de M. Jean CAYRON, Maire.

Etaient présents : M. CAYRON, M. GNERUCCI, M. MASSON, M. BACQUET, Mme LOUISA, M. PRIARONE, Mme PICQ, Mme DEMONEIN, M. BUSNEL, Mme STEINMETZ, M. SAVIO, Mme BOUVARD, M. BENHAMOU, Mme LELEU, Mme TESSONNEAU, M. MERIMECHE, M. BESSERER, M. LEMAITRE, Mme SCHWALLER, Mme METIVIER, Mme LEGRAND, M. FABRE, M. DAMO, M. FLECHE, Mme SUCHET, M. TISSIER, M. GUÉRIN.

Absents ayant donné pouvoir : Mme Isabelle NOURI à M. Yoann GNERUCCI, Mme Marie-Line BIANCHI à M. Christian BESSERER, M. Olivier COUTANT à M. Ken TISSIER.

Absents : M. LUCHINI, Mme AUZOLAT, Mme ICHARD.

Secrétaire de séance : M. Elio DAMO

Monsieur SAVIO soumet aux membres du Conseil Municipal le rapport suivant :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.),

VU le cahier des charges de la concession du Port Ferréol,

VU l'avis favorable de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (C.C.S.P.L.) en date du 25 novembre 2022,

CONSIDERANT que l'Association International Sporting Club des Issambres (I.S.C.I.) Port Ferréol, concessionnaire du Port Ferréol, comptant environ 130 anneaux (+ 3 anneaux mis à disposition des pêcheurs, des pompiers et de la gendarmerie nautique), établit chaque année un « Rapport du Délégué », document décrivant ses activités, travaux et résultats,

CONSIDERANT que cette concession portuaire passée en 1984 pour une durée de 40 ans a été prorogée jusqu'au 31 décembre 2028, par avenant approuvé par le Conseil Municipal du 7 avril 2022,

AR Prefecture

083-218301075-20221215-DEL1512202217-DE
Reçu le 22/12/2022

CONSIDERANT que ce document pour l'année 2021/2022 a été transmis à la Commune le 1^{er} septembre 2022 (cf. pièce jointe),

CONSIDERANT que le Port Ferréol, ouvrage fortement soumis aux aléas climatiques durant la saison, concentre son activité et son taux de remplissage sur une période courte de mars à octobre, en particulier pour des petites embarcations,

CONSIDERANT qu'au cours de l'exercice 2011/2022, le port Ferréol a obtenu la Certification Ports Propres le 7 avril 2022, après plusieurs reports dus au contexte sanitaire,

L'hiver 2021/2022 a de nouveau été synonyme de tempêtes et coups de mer occasionnant dégâts, apports de souches d'arbres, bois, végétaux obstruant fortement le port et son entrée : malgré ces conditions climatiques désastreuses, aucun dégât ni sinistre n'a été à déplorer sur l'enceinte portuaire ou sur les embarcations.

CONSIDERANT que le rapport transmis synthétise pour l'exercice 2021/2022, l'ensemble des activités du concessionnaire dont les actions essentielles (hormis l'entretien courant des installations et l'amélioration constante de qualité du service) suivantes notamment :

- Eclairage de l'espar tribord au niveau de l'entrée du port ;
- Reprise du ponton avec échelle de bain détérioré par les tempêtes hivernales ;
- Canalisation des eaux de ruissellement sur terre-plein ;
- Création d'un filtrant pour les eaux de ruissellement au niveau du stationnement deux roues ;
- Sécurisation de la sortie avec panneau de signalisation routière ;
- Remplacement des bouées lumineuses du chenal ;
- Nettoyage des bassins ;
- Actions prévisionnelles à moyen terme :
 - Révision des structures (pontons, quais, etc.) ;
 - Changement des chaînes fille et pendilles ;
 - Installation d'un défibrillateur ;
 - Etude pour mise en œuvre de panneaux solaires sur la capitainerie ;
 - Installation de nurseries à poissons ;
 - Etude pour la mise en place d'une borne pour véhicule électrique ;
 - Etude pour réfection mise à l'eau et zone de retournement.
- Actions prévisionnelles à long terme (supérieur à trois ans) : mise en sécurité des bassins ouvrages atténuateurs de houle (pré-études environnementales réalisées).

La redevance domaniale due par le concessionnaire à la Commune pour l'année 2021 s'est élevée à 13 775,90 euros.

Le Conseil Municipal :

PREND ACTE du rapport du délégué du Port Ferréol pour l'exercice 2021/2022, joint en annexe de la présente délibération.

ROQUEBRUNE SUR ARGENS, 15 décembre 2022

Le Maire
Jean CAYRON



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification (Décret n°83-1025 du 28/11/1983).

le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

AR Prefecture

083-218301075-20221215-DEL1512202217-DE
Reçu le 22/12/2022



PORT FERREOL I.S.C.I

RAPPORT ANNUEL 2021/2022



Convivialité et services Port Ferreol I.S.C.I : Association gérée par des Membres
Bénévoles

AR Prefecture

083-218301075-20221215-DEL1512202217-DE
Reçu le 22/12/2022

COVID 19 :

MESURES DE PREVENTION



SOMMAIRE

- I. Lettre du Président
- II. Préambule
- III. DONNEES COMPTABLE
 - Détails des comptes Bilan Actif / Passif
 - Détails des comptes de résultats + Liasse Fiscale
- IV. ORGANIGRAMME ET SOUS TRAITANCE
- V. COMPTE RENDU D'ACTIVITE ET D'EXPLOITATION
 - Exploitation compte rendu d'activité
 - Occupation du plan d'eau
 - Travaux et entretien
 - Prévisions à moyen terme
 - Prévisions à long terme
- VI. ATTRACTIVITE ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE
 - Tarifs et données comparatives
 - Démarche environnementale
 - Sécurité
 - Loisirs
- VII. DIVERS
 - Economies réalisées
 - Services à dispositions des clients

I. LETTRE DU PRESIDENT

La saison 2021/2022 restera pour port Ferréol une année exceptionnelle riche en actualités et en projets

Après avoir traversé sans trop de difficultés les effets néfastes de la pandémie et mis en œuvre une organisation et une gestion responsable adaptée, le port a repris depuis ses activités et ses projets. Tout d'abord, l'aboutissement de notre démarche environnementale majeure qui, après un long et fastidieux travail a été récompensé après audit de AFNOR par l'obtention de la certification Européenne PORTS PROPRES le 28/04/2022. C'est une grande fierté qu'il faut savoir apprécier.

Après que la ville de Roquebrun ait obtenu de l'état un transfert de compétences, une redéfinition du périmètre de la concession est intervenue au début de l'année, elle ne concerne notre activité qu'à la marge.

Notre gestion prudente et équilibrée nous permet d'afficher confiance et sérénité pour les années à venir. Après avoir constaté à périmètre constant une légère augmentation de notre chiffre d'affaire, nous poursuivons notre politique d'investissements, de sécurité et de protection de notre environnement.

Notre trésorerie constante en volume nous permet d'investir sereinement et nous mettre potentiellement à l'abri d'imprévus.

Vous constaterez 2 lignes supplémentaires dans notre bilan : il s'agit de la mise en œuvre de la contribution environnementale pour les locataires et mises à l'eau décidée pour réduire l'impact de notre activité et nos consommations sur l'environnement, et la mise en œuvre d'une provision sur travaux permettant d'amortir les effets destructeurs des éléments liés au réchauffement climatique sur nos installations.

Pour l'année 2023 et suivantes, une contribution liée aux remises annuelle de badges d'entrée du port pour les locataires et mises à l'eau, devra nous permettre de mieux gérer l'organisation des parkings supérieurs.

Les investissements en termes de sécurité, d'entretien, d'embellissement et d'infrastructures, se poursuivent avec une part importante du budget leur étant consacrés. (12%)

Dernier en date pour la sécurité la mise en œuvre d'un feu vert clignotant sur la perche d'entrée tribord après l'accord intervenu avec la préfecture maritime et les phares et balises.

L'apaisement relatif des mesures et contraintes sanitaires nous permet cette année d'organiser nos festivités "rituelles" soupe et fête, elles seront organisées peut être différemment en fonction des règles sanitaires.

Enfin et ce que vous attendez tous, Mr le Maire, Jean CAYRON, ses élus, sous l'impulsion de Mr SAVIO et du pôle nautique, ont prolongés la concession de notre port jusqu'au 31/12 2028 afin de permettre à cette date un regroupement des activités portuaires de la commune.

Nous remercions Mr le Maire JEAN CAYRON, ses élus, Mr SAVIO, Karine et Maurin pour l'aide apportée lors de nos manifestations, lors des coups de mer et d'une manière générale pour leur disponibilité.

Nous remercions de la SNSM, son président ROLAND CLEMENCE et ses hommes pour leurs interventions et leur dévouement. Nous remercions la brigade de la Gendarmerie nautique des HISSAMBRES, son chef JEAN MARC RIDAO et ses hommes pour leur engagement au service de la sécurité et de l'environnement et notamment pour l'assainissement des fonds marins des abords et du port.

Le Président | THIERRY LEVENES



AR Prefecture

083-218301075-20221215-DEL1512202217-DE
Reçu le 22/12/2022

II. PREAMBULE

Le Présent rapport comporte dans sa première partie les éléments financiers tels que :

- a) Détails des Comptes Bilan actif / passif
- b) Détails des Comptes de résultats + liasse fiscale
- c) Perspectives 2022 / 2023

L'administration du Port :

- a) Opérationnels
- b) Comité Directeur
- c) Gestion et Finance
- d) Exploitation

Dans sa seconde partie, il comporte :

- les données économiques d'optimisation tarifaire
- les travaux d'entretien courant (les travaux nécessaires d'aménagement)
- les travaux exceptionnels (en année glissante) et les prévisions d'investissements (à long terme)
- le compte rendu d'activité et notre action sur l'attractivité économique et touristique.



AR Prefecture

083-218301075-20221215-DEL1512202217-DE
Reçu le 22/12/2022

Le Port Ferréol est un Port composé de 130 places gérées en, Amodiation. Il est situé sur la commune de Roquebrune sur Argens.

La délégation de service publique (concession) I.S.C.I Port Ferréol est valide jusqu'au 31/12/2028.

Cette concession sous forme associative loi 1901 est animée et dirigée par une équipe de bénévoles constituée d'un Comité Directeur de 4 membres élus et 1 membre salarié coopté.

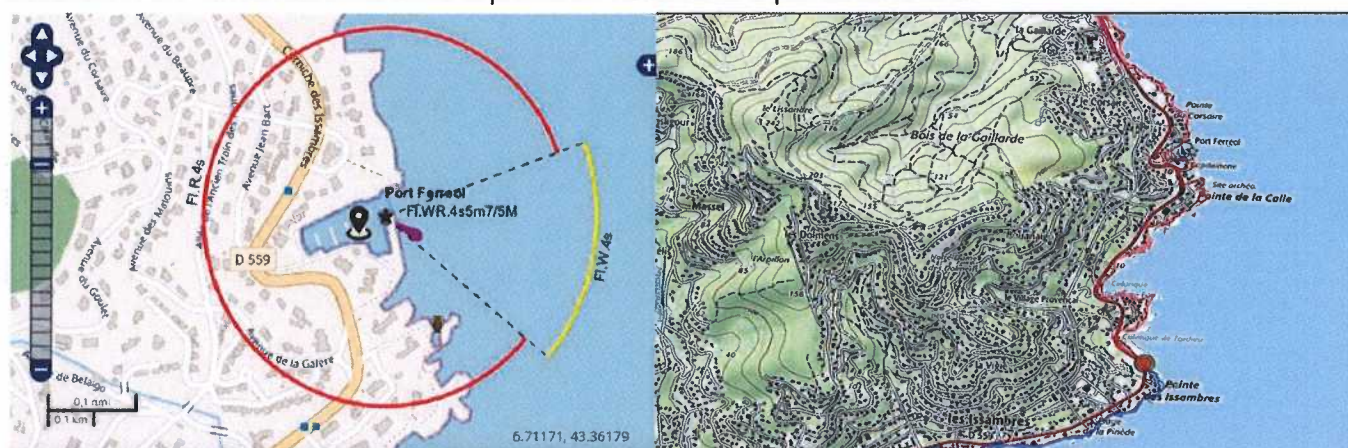
Le Port présidé par M. Thierry LEVENES sous l'autorité du Maître de Port Principal assermenté, Mr. K. TABAMER.

Port Ferréol s'inscrit dans la démarche et l'organisation de l'UPACA, elle-même rattachée à la Fédération Française des Ports de Plaisance.

Port Ferréol s'inscrit dans la charte régionale des ports de plaisance et a obtenu la certification Ports Propres depuis mars 2022.

Situation géographique

- Département : Var,
- Commune : Les Issambres
- Situation : Port Ferréol est situé entre la pointe du Corsaire et la pointe de la cale.

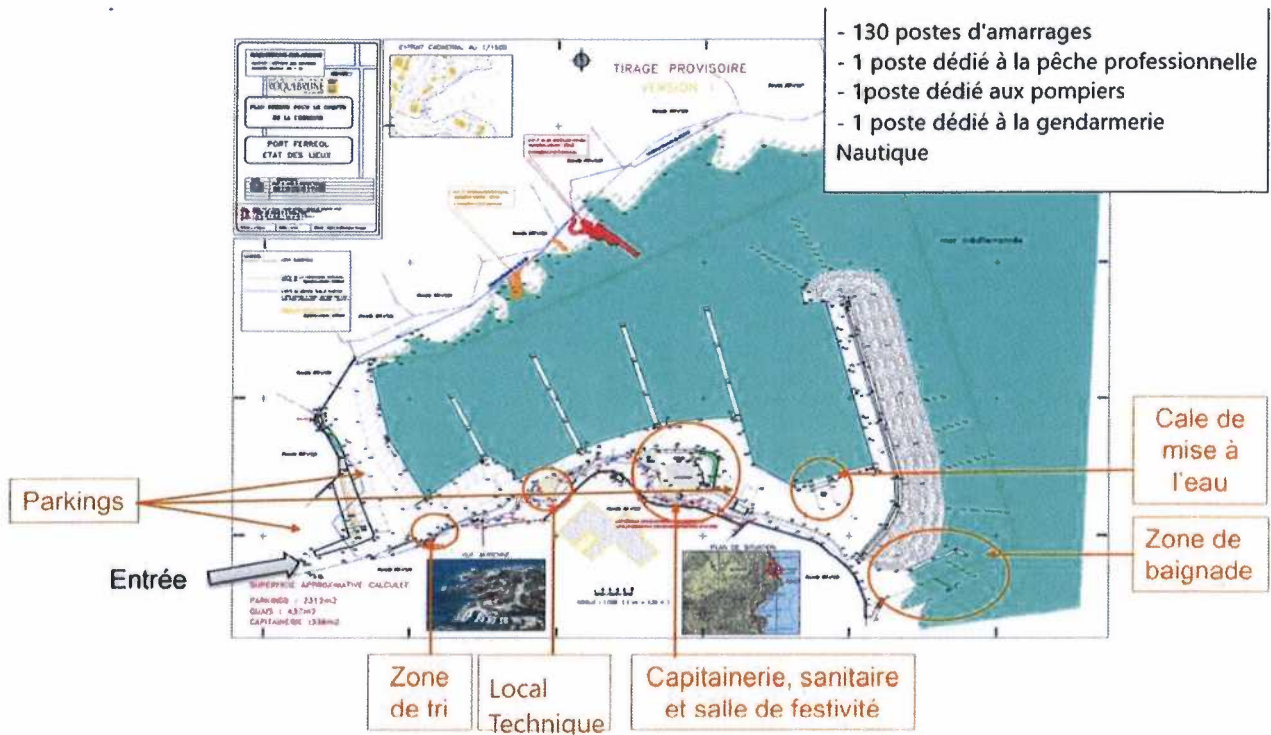


Identité

- Identité du gestionnaire : International Sporting club des Issambres
- Statut juridique : Association loi 1901
- Surface des parkings : 2312m²
- Surface des quais : 437m²
- Places à flot : 130 Postes dont 109 amodiés, 18 Club, 1 Pêcheur, 1 Pompier, 1 Gendarmerie Nautique
- 1 cale de mise à l'eau
- Services : eau douce, électricité, sanitaires,

AR Prefecture

083-218301075-20221215-DEL1512202217-DE
Reçu le 22/12/2022



Remerciements :

Nous souhaitons remercier la ville de Roquebrune-sur-Argens, le pôle Nautique, les services techniques et la Brigade Nautique de la Gendarmerie.

Remerciement également aux équipes de la SNSM animée par son directeur de station M Roland CLEMENCE ainsi que M. Dominique ROSSI, référent détaché au Port Ferreol pour leur dévouement et leurs actions pédagogiques, sans oublier bien sûr M. Philippe PERRIN délégué national.



AR Prefecture

083-218301075-20221215-DEL1512202217-DE
Reçu le 22/12/2022

III DONNEES COMPTABLES

Nous vous présentons ici les comptes de l'exercice 2021 arrêtés au 31 décembre 2021 relatifs à l'exécution de la délégation de service public confié à I.S.C.I. Port Ferreol.

- a. Détails des comptes bilan actif / passif
- b. Détails des comptes de résultats + Liasse fiscal



AR Prefecture

083-218301075-20221215-DEL1512202217-DE
Reçu le 22/12/2022

Société **I.S.C.I.PORT FERREOL**

R.N.98 LE CORSAIRE

83380 LES ISSAMBRES

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

	Pages
- <i>Détail des comptes bilan actif passif</i>	<i>1 et 2</i>
- <i>Détail Soldes intermédiaires de gestion</i>	<i>3 à 5</i>
- <i>Détail Compte de résultat</i>	<i>6 à 8</i>

SAS SECGC

24 AVENUE DU PRESIDENT WILSON

83550 VIDAUBAN

04 94 99 19 19

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CONSTRUCTIONS	91 383	106 983	15 600	14.58
21310000 CONSTRUCTION BATIMENTS	470 674	470 674		
28131000 AMORT. CONSTRUCTIONS	379 291	363 691	15 600	4.29
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS				
21500000 MATERIEL ET OUTILLAGE	1 775	1 775		
28150000 AMORT. MATERIEL OUTILLAGE	1 775	1 775		
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	193 122	227 380	34 259	15.07
21810000 INST. GALES AMENAGT AGENC	435 191	435 191		
21830000 MAT.INFORMATIQUE ET BUREAU	4 178	4 178		
21840000 MOBILIER DE BUREAU	5 032	5 032		
21860000 ANNEAUX	369 812	369 812		
28181000 AMORT. DES INSTALL. GENERALES	389 044	371 940	17 105	4.60
28183000 AMORT. MAT. INFORMATIQUE	2 771	1 995	776	38.90
28184000 AMORT. MOBILIER DE BUREAU	4 769	4 648	121	2.60
28186000 AMORT. ANNEAUX	224 508	208 251	16 257	7.81
Total II	284 504	334 363	49 859	14.91
MARCHANDISES	588	588		
37000000 BADGES	588	588		
AUTRES CREANCES	7 755	4 114	3 641	88.51
44567000 CREDIT DE TVA A REPORTER	17	508	491	96.65
46100000 SOCIETAIRES CH	2 718	1 989	729	36.65
46110000 SOCIETAIRES ESPECES	1 118	530	588	111.00
46120000 SOCIETAIRES VIREMENTS	3 902	1 087	2 815	258.97
DISPONIBILITES	195 166	186 002	9 164	4.93
51200000 SOCIETE GENERALE	49 356	53 002	3 646	6.88
51210000 C.E. LIVRET A 00968745014	33 055	50 590	17 535	34.66
51220000 C.E. 04029326446	14 419	36 723	22 304	60.74
51230000 S.G. COMPTE LIVRET	45 601	45 556	46	0.10
51250000 CPTE CE CSI ASSOCIATIONS	52 704	101	52 603	NS
53100000 CAISSE	30	29	1	3.97
Total III	203 510	190 704	12 806	6.71
TOTAL GENERAL	488 014	525 067	37 053	7.06

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES	415 102	448 883	33 781-	7.53-
10630000 FONDS ASSOCIATIF	415 102	448 883	33 781-	7.53-
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	23 519-	33 781-	10 262	30.38
Total I	391 583	415 102	23 519-	5.67-
PROVISIONS POUR CHARGES	20 000	10 000	10 000	100.00
15720000 PROVISIONS/TRAVAUX	20 000	10 000	10 000	100.00
Total III	20 000	10 000	10 000	100.00
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	47 383	62 235	14 852-	23.86-
16410000 PRET 0819826 /227800 01/2025	47 383	62 235	14 852-	23.86-
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	2 952	1 324	1 628	122.92
40100000 FOURNISSEURS COLLECTIFS	2 952	1 324	1 628	122.92
DETTES FISCALES ET SOCIALES	13 802	25 336	11 533-	45.52-
43100000 URSSAF	5 144	4 981	163	3.27
43730000 RETRAITE KLESIA	2 317	1 598	718	44.94
43731000 HENNER MUTUELLE	69	68	2	2.48
43860000 FORMATION MR TABAMER		895	895-	100.00-
44210000 PAS - PRELEVEMENT A LA SOURCE	711	273	438	160.87
44400000 IMPOTS SUR LES SOCIETES	3 713	2 376	1 337	56.27
44580000 TVA A REGULARISER	1 849	1 369	479	35.00
44862000 TAXE DOMANIALE		13 776	13 776-	100.00-
AUTRES DETTES	12 294	11 070	1 223	11.05
46002020 SOCIETAIRES 2020	3 383	8 070	4 687-	58.08-
46002021 SOCIETAIRES 2021	5 911		5 911	
46800000 CREDITEUR NORDIO ROBERTO	3 000	3 000		
Total IV	76 431	99 965	23 534-	23.54-
TOTAL GENERAL	488 014	525 067	37 053-	7.06-

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION	237 881	100.00	212 943	100.00	24 938	11.71
VENTES DE MARCHANDISES	483	100.00	400	100.00	83	20.83
70710000 VENTES BADGES (TVA)	483	100.00	400	100.00	83	20.83
COUT D'ACHAT DES MARCHANDISES VENDUES	210	43.45	180	45.00	30	16.67
60710000 ACHATS BADGES	210	43.45	180	45.00	30	16.67
MARGE COMMERCIALE	273	56.55	220	55.00	53	24.24
PRODUCTION VENDUE	237 398	100.00	212 543	100.00	24 855	11.69
70600000 COTISATIONS AFFILIES (TVA)	19 865	8.37	11 979	5.64	7 887	65.84
70620000 LOCATIONS AFFILIES (TVA)	94 942	39.99	88 481	41.63	6 461	7.30
70620100 LOCA. RETROC. ACTIFS (TVA)	59 355	25.00	55 187	25.96	4 168	7.55
70622000 CONTRIBUTION ENVIRO (SANS TVA)	3 097	1.30	960	0.45	2 137	222.60
70623000 MISE A L'EAU (ENVIRO)	10 041	4.23	9 520	4.48	521	5.48
70630000 GESTION 15 % (SANS TVA) *	12 821	5.40	11 920	5.61	900	7.55
70640000 VENTES DIVERSES (TVA)	143	0.06			143	
70820100 COT. ACTIFS CHARG (SANS TVA)*	37 135	15.64	34 497	16.23	2 638	7.65
PRODUCTION DE L'EXERCICE	237 398	100.00	212 543	100.00	24 855	11.69
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	237 398	100.00	212 543	100.00	24 855	11.69
MARGE BRUTE GLOBALE	237 671	99.91	212 763	99.92	24 908	11.71
AUTRES ACHATS + CHARGES EXTERNES	102 467	43.07	105 030	49.32	2 563	2.44
60610000 EDF EAU GAZ	2 515	1.06	2 589	1.22	74	2.85
60612000 EAU	1 873	0.79	1 229	0.58	644	52.40
60620000 VETEMENTS DE TRAVAIL	338	0.14			338	
60630000 PETIT OUTILLAGE	1 742	0.73	2 769	1.30	1 027	37.08
60640000 FOURNITURES DE BUREAU	1 227	0.52	1 211	0.57	16	1.32
61221000 BNP LEASE	1 666	0.70	1 621	0.76	45	2.77
61300000 LOCATION	247	0.10	288	0.14	41	14.23
61520000 ENTRETIEN DES BIENS IMMEUBLES	11 553	4.86	11 379	5.34	174	1.53
61530000 ENTRETIEN PONTONS	3 052	1.28	5 346	2.51	2 294	42.91
61540000 ENTRETIEN MATERIEL	476	0.20	192	0.09	284	147.66
61550000 MAINTENANCE INSTAL. SOUS MAR.	900	0.38	4 690	2.20	3 790	80.81
61560000 MAINTENANCE	2 315	0.97	2 015	0.95	300	14.89
61600000 AXA MULTIRISQUES PRO	819	0.34	802	0.38	17	2.08
61610000 AXA RC PRESTATAIRES	4 774	2.01	4 592	2.16	182	3.97
61620000 AXA PASS ASSO	311	0.13	303	0.14	8	2.63
61810000 DOCUMENTATIONS GENERALES	740	0.31	650	0.31	90	13.83
62200000 RETROCESSION LOCAT.SAISONNIERE	59 355	24.95	55 187	25.92	4 168	7.55
62260000 HONORAIRES COMPTABLES	3 656	1.54	3 717	1.75	61	1.64
62310000 PUBLICITE	385	0.16			385	
62340000 CADEAUX	78	0.03	203	0.10	125	61.46
62380000 DONS	500	0.21	400	0.19	100	25.00
62410000 TRANSPORT / ACHATS	99	0.04	18	0.01	81	450.00
62510000 FRAIS DE DEPLACEMENT			2 774	1.30	2 774	100.00
62570000 ANIMATIONS	830	0.35	469	0.22	361	77.08
62600000 FRAIS DE TIMBRES	582	0.24	322	0.15	260	80.75
62620000 INTERNET ORANGE	783	0.33	791	0.37	8	1.01
62780000 FRAIS & COMMISSIONS BANCAIRES	458	0.19	310	0.15	148	47.69
62810000 COTISATIONS DIVERSES	1 193	0.50	1 164	0.55	29	2.50

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	% CA	31/12/2020	% CA	Euros	%
VALEUR AJOUTEE	135 204	56.84	107 733	50.59	27 471	25.50
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	37 869	15.92	33 987	15.96	3 882	11.42
63120000 TAXE APPRENTISSAGE	234	0.10			234	
63130000 FORMATION CONTINUE	531	0.22	428	0.20	104	24.29
63511000 CFE	7 891	3.32	3 211	1.51	4 680	145.75
63512000 TAXE FONCIERE	13 737	5.77	13 512	6.35	225	1.67
63513000 TAXE DOMANIALE	14 457	6.08	15 254	7.16	797	5.22
63780000 TVA NON DEDUCTIBLE	1 018	0.43	1 582	0.74	564	35.65
SALAIRES DU PERSONNEL	44 560	18.73	38 047	17.87	6 513	17.12
64110000 SALAIRES	43 560	18.31	37 621	17.67	5 939	15.79
64130000 INDEMNITES DIVERSES	1 000	0.42	426	0.20	574	134.98
CHARGES SOCIALES DU PERSONNEL	16 050	6.75	13 331	6.26	2 719	20.39
64510000 COTISATIONS URSSAF	11 646	4.90	9 751	4.58	1 895	19.43
64530000 RETRAITE + PREV. KLESIA	3 558	1.50	2 653	1.25	905	34.10
64533000 HENNER MUTUELLE	707	0.30	690	0.32	17	2.47
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	139	0.06	237	0.11	98	41.35
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	36 726	15.44	22 368	10.50	14 358	64.19
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 713	1.56	734	0.34	2 979	405.71
75800000 PRODUITS EXCEP./OP.GEST.COURAN	3 713	1.56	734	0.34	2 979	405.71
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	595	0.25	3		592	NS
65800000 CHARGES EXCEP./OP.GEST.COURANT	34	0.01	3	0.00	31	935.17
65810000 AMODIATAIRES ANTERIEURS SOLDES	561	0.24			561	
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES	830	0.35	275	0.13	555	202.26
79100000 TRANSFERT DE CHARGES	830	0.35	275	0.13	555	202.26
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	49 859	20.96	52 489	24.65	2 630	5.01
68110000 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	49 859	20.96	52 489	24.65	2 630	5.01
DOTATIONS AUX PROVISIONS	10 000	4.20	10 000	4.70		
68150000 DOTATIONS/PROVISIONS TRAVAUX	10 000	4.20	10 000	4.70		
RESULTAT D'EXPLOITATION	19 185	8.06	39 115	18.37	19 931	50.95
PRODUITS FINANCIERS	304	0.13	492	0.23	188	38.18
76000000 PRODUITS FINANCIERS	304	0.13	492	0.23	188	38.18
CHARGES FINANCIERES	926	0.39	1 172	0.55	246	20.98
66110000 INTERETS SUR EMPRUNTS	926	0.39	1 172	0.55	246	20.98
RESULTAT COURANT	19 806	8.33	39 795	18.69	19 989	50.23
PRODUITS EXCEPTIONNELS			8 390	3.94	8 390	100.00
77100000 PRODUITS EXCEPTIONNELS			8 390	3.94	8 390	100.00

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021	12	Exercice N-1 31/12/2020	12	Ecart N / N-1	
					Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	483		400		83	20.83
70710000 VENTES BADGES (TVA)	483		400		83	20.83
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	237 398		212 543		24 855	11.69
70600000 COTISATIONS AFFILIES (TVA)	19 865		11 979		7 887	65.84
70620000 LOCATIONS AFFILIES (TVA)	94 942		88 481		6 461	7.30
70620100 LOCA. RETROC. ACTIFS (TVA)	59 355		55 187		4 168	7.55
70622000 CONTRIBUTION ENVIRO (SANS TVA)	3 097		960		2 137	222.60
70623000 MISE A L'EAU (TVA)	10 041		9 520		521	5.48
70630000 GESTION 15 % (SANS TVA) *	12 821		11 920		900	7.55
70640000 VENTES DIVERSES (TVA)	143				143	
70820100 COT. ACTIFS CHARG (SANS TVA)*	37 135		34 497		2 638	7.65
Chiffre d'affaires NET	237 881		212 943		24 938	11.71
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	830		275		555	202.26
79100000 TRANSFERT DE CHARGES	830		275		555	202.26
AUTRES PRODUITS	3 713		734		2 979	405.71
75800000 PRODUITS EXCEP./OP.GEST.COURAN	3 713		734		2 979	405.71
Total des Produits d'exploitation	242 425		213 952		28 473	13.31
ACHATS DE MARCHANDISES	210		180		30	16.67
60710000 ACHATS BADGES	210		180		30	16.67
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	102 467		105 030		2 563	2.44
60610000 EDF EAU GAZ	2 515		2 589		74	2.85
60612000 EAU	1 873		1 229		644	52.40
60620000 VETEMENTS DE TRAVAIL	338				338	
60630000 PETIT OUTILLAGE	1 742		2 769		1 027	37.08
60640000 FOURNITURES DE BUREAU	1 227		1 211		16	1.32
61221000 BNP LEASE	1 666		1 621		45	2.77
61300000 LOCATION	247		288		41	14.23
61520000 ENTRETIEN DES BIENS IMMEUBLES	11 553		11 379		174	1.53
61530000 ENTRETIEN PONTONS	3 052		5 346		2 294	42.91
61540000 ENTRETIEN MATERIEL	476		192		284	147.66
61550000 MAINTENANCE INSTAL. SOUS MAR.	900		4 690		3 790	80.81
61560000 MAINTENANCE	2 315		2 015		300	14.89
61600000 AXA MULTIRISQUES PRO	819		802		17	2.08
61610000 AXA RC PRESTATAIRES	4 774		4 592		182	3.97
61620000 AXA PASS ASSO	311		303		8	2.63
61810000 DOCUMENTATIONS GENERALES	740		650		90	13.83
62200000 RETROCESSION LOCAT.SAISONNIERE	59 355		55 187		4 168	7.55
62260000 HONORAIRES COMPTABLES	3 656		3 717		61	1.64
62310000 PUBLICITE	385				385	
62340000 CADEAUX	78		203		125	61.46
62380000 DONS	500		400		100	25.00
62410000 TRANSPORT / ACHATS	99		18		81	450.00
62510000 FRAIS DE DEPLACEMENT			2 774		2 774	100.00
62570000 ANIMATIONS	830		469		361	77.08
62600000 FRAIS DE TIMBRES	582		322		260	80.75
62620000 INTERNET ORANGE	783		791		8	1.01
62780000 FRAIS & COMMISSIONS BANCAIRES	458		310		148	47.69
62810000 COTISATIONS DIVERSES	1 193		1 164		29	2.50

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021	12	Exercice N-1 31/12/2020	12	Ecart N / N-1	
					Euros	%
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	37 869		33 987		3 882	11.42
63120000 TAXE APPRENTISSAGE	234				234	
63130000 FORMATION CONTINUE	531		428		104	24.29
63511000 CFE	7 891		3 211		4 680	145.75
63512000 TAXE FONCIERE	13 737		13 512		225	1.67
63513000 TAXE DOMANIALE	14 457		15 254		797	5.22
63780000 TVA NON DEDUCTIBLE	1 018		1 582		564	35.65
SALAIRES ET TRAITEMENTS	44 560		38 047		6 513	17.12
64110000 SALAIRES	43 560		37 621		5 939	15.79
64130000 INDEMNITES DIVERSES	1 000		426		574	134.98
CHARGES SOCIALES	16 050		13 331		2 719	20.39
64510000 COTISATIONS URSSAF	11 646		9 751		1 895	19.43
64530000 RETRAITE + PREV. KLESIA	3 558		2 653		905	34.10
64533000 HENNER MUTUELLE	707		690		17	2.47
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	139		237		98	41.35
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	49 859		52 489		2 630	5.01
68110000 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	49 859		52 489		2 630	5.01
DOTATIONS AUX PROVISIONS	10 000		10 000			
68150000 DOTATIONS/PROVISIONS TRAVAUX	10 000		10 000			
AUTRES CHARGES	595		3		592	NS
65800000 CHARGES EXCEP./OP.GEST.COURANT	34		3		31	935.17
65810000 AMODIATAIRES ANTERIEURS SOLDES	561				561	
Total des Charges d'exploitation	261 609		253 067		8 542	3.38
Résultat d'exploitation	19 185		39 115		19 931	50.95
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	304		492		188	38.18
76000000 PRODUITS FINANCIERS	304		492		188	38.18
Total des Produits financiers	304		492		188	38.18
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	926		1 172		246	20.98
66110000 INTERETS SUR EMPRUNTS	926		1 172		246	20.98
Total des Charges financières	926		1 172		246	20.98
Résultat financier	622		680		58	8.53
Résultat courant avant impôts	19 806		39 795		19 989	50.23
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION			8 390		8 390	100.00
77100000 PRODUITS EXCEPTIONNELS			8 390		8 390	100.00
Total des Produits exceptionnels			8 390		8 390	100.00
Résultat exceptionnel			8 390		8 390	100.00



COMPTE RENDU D'ACTIVITE ET EXPLOITATION

IV. ORGANIGRAMME ET SOUS TRAITANCE

<u>Opérationnels</u>	<u>Dirigeants</u>
<ul style="list-style-type: none"> - 100% K. TABAMER <i>Maître de Port Principal</i> - 20% Société ALLONET <i>entretien et nettoyage</i> - société d'expertise comptable SECGC - Société AQUA CAREN : <i>Intervention sur travaux prévisionnel et sur Travaux d'entretien des installations sous-marines</i> - SUD DIGITAL 83 : <i>Entretien et installation vidéo protection.</i> - NORMES ELEC : <i>Entretien des installations électriques.</i> - ALSER : <i>Entretien et installations des automatismes.</i> - MG Maçonnerie : <i>Entreprise de maçonnerie</i> - ANGE PLOMBERIE : <i>Entretien des installations plomberie et sanitaire.</i> - Entreprise PORCU : <i>Peinture et décoration</i> - BL CLIMATISATION : <i>Entretien et installation Climatisation.</i> - BJ PAYSAGE : <i>Entretien et agencement des espaces Verts.</i> - MACADAM -FIRME 	<p style="text-align: center;">(Comité Directeur)</p> <ul style="list-style-type: none"> -T. LEVENES (Président) - J. CARABELLI (Vice-président / Trésorier) - G. MOYON (Responsable aux affaires techniques chargé de relation avec l'UPACA et Pôle Nautique) - J-J MAGRET (Secrétaire Général) - K. TABAMER (Maître de Port Principal / Chargé des relations avec les plaisanciers / Commissaire aux Sports)
	<p><u>Commission Bénévole aux Animations</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>M. Georges FIORENTINI</u> - <u>M. Gilles MAKSEM</u> - <u>M. Pierre PAYEN</u> - <u>M. Bernard BAELEN</u>

Nota : la démarche sous-traitante est issue exclusivement du tissu d'entreprises locales.

AR Prefecture083-218301075-20221215-DEL1512202217-DE
Reçu le 22/12/2022

Membres	Fonction	Téléphone	Adresse email
LEVENES Thierry 	Président	0494495156	Portferreol.thierry@orange.fr
MOYON Guy 	Commissaire aux Affaires Techniques, chargé de mission auprès des instances nautiques, FFPP et UPACA	0494495156	Portferreol.guy@orange.fr
CARABELLI Jean 	Vice-Président Trésorier	0494495156	Portferreol.jean@orange.fr
MAGRET Jean-Jacques 	Secrétaire Général ressources humaines et formation	0494495156	Portferreol.jeanjacques@orange.fr
TABAMER Kamel 	Maître de port Principal Chargé des relations avec les plaisanciers commissaire aux sports	0494495156	portferreol@orange.fr

- Avantage économique du mode de gestion associatif :

Port Ferreol est composé d'une équipe de 4 membres dirigeants bénévoles qui participent activement au fonctionnement et à la gestion du Port.

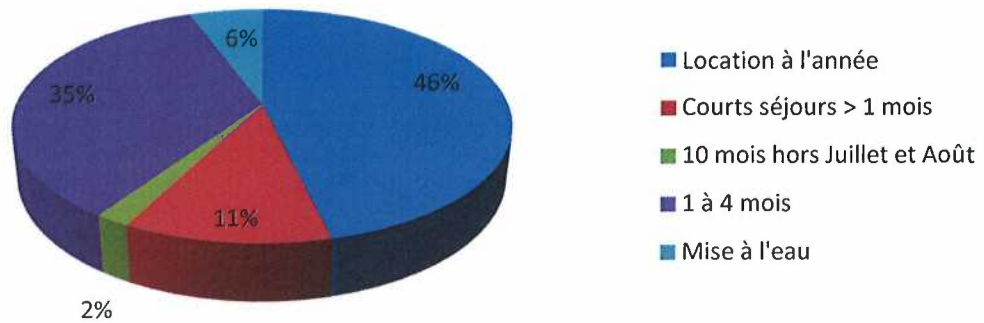
L'avantage économique du mode de gestion associatif permet d'économiser d'environ 125 000 euros par an.

Economies fonctionnelles réalisées 2016/ 2022

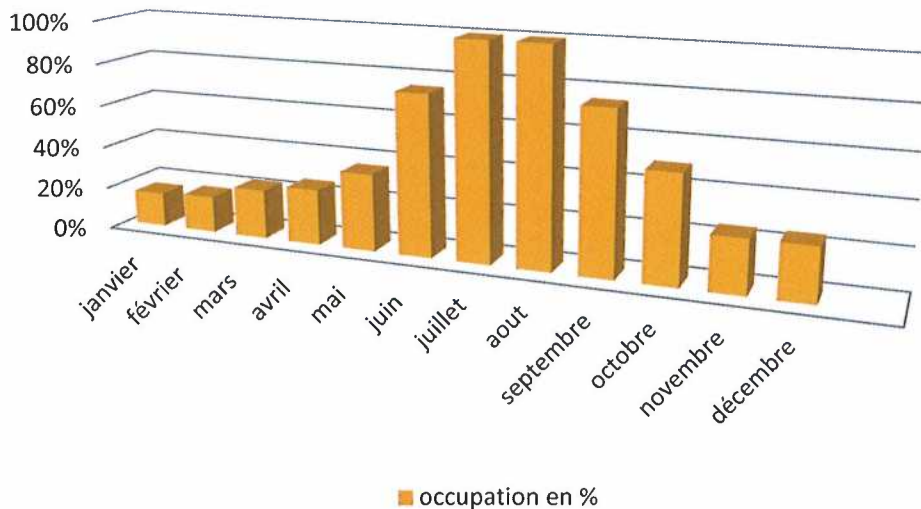
- Consultation et négociation des contrats d'assurances (-6000 euros)
- Télécommunication renégociation du contrat (-445 euros)
- Contrat spécifique avec le service des eaux (=25%) de gains au m3
- Négociation des intérêts de l'emprunt (rehaussement de la digue) – 12 000 euros à l'échéance.
- Négociation des honoraires du cabinet comptable au forfait
- Le kit antipollution nous a été offert par la société Pollustok avec l'aide de l'UPACA
- Prêt du matériel de festivity à titre gracieux

IV. COMPTE RENDU D'ACTIVITE ET D'EXPLOITATION

Exploitation du bassin, répartition du chiffre d'affaire sur l'année



Occupation du plan d'eau sur l'année par mois



Caractéristiques :

- Caractéristiques : Plaisanciers / Pêcheurs

- Origines : Département : 71

- Hors département : 37

- UE : 25 dont 13 belges, 6 Italiens, 1 Allemands, 1 Autrichien, 1 Hollandais, 1 Luxembourgeois

- Autres : 2 Suisses, 1 Norvégien

- Mise à l'eau : 45 Abonnements de pêcheurs plaisanciers ayant pour origine le département à 98%.
Age moyen de l'ensemble des Amodiataires et locataires de longue durée > à 50 ans

POSTE			LONGJE DUREE		CLASSE SAISON			MOYENNE SAISON			HAUTE SAISON		
Long x Larg	M ²	Nb	10 Mois**	A 100 *	Jan. Fév. Mar & Oct. Nov. Déc.			Avril, Mai, Juin, Sept.			Juillet & Août:		
					Journée	Semaine	Mois	Journée	Semaine	Mois	Journée	Semaine	Mois
5 x 2,50	12,5	5	1350	2380	9	60	145	15	15	158	25	150	350
5,50 x 2,50	13,75	2	1175	2215	9	60	145	15	15	158	25	132	320
6 x 2,20	13,2	1	1130	2222	9	60	175	15	15	158	26	160	365
6 x 2,30	13,8	2	1185	2305	9	60	180	15	15	165	27	165	390
6 x 2,50	15	45	1360	2480	9	60	180	15	15	165	28	170	400
6 x 2,60	15,6	12	1300	2530	9	65	185	20	20	170	30	175	420
7 x 2,50	17,5	21	1420	2720	10	70	185	25	25	185	35	180	450
7 x 3	21	5	1465	2945	10	70	195	25	25	192	38	195	490
8 x 3	24	2	1700	3350	10	75	215	30	30	204	40	200	510
8 x 3,20	25,6	12	1825	3500	15	75	225	30	40	216	45	205	540
8 x 3,50	28	1	2070	3585	15	80	230	30	45	225	48	210	570
10 x 3	30	2	2200	3990	20	85	265	35	50	265	60	210	630
10 x 4	40	7	2700	4565	25	100	305	40	65	340	55	250	700
10 x 4,50	45	1	2925	4910	25	105	340	40	75	362	60	260	750

PORT FERREOL I.S.C.I
D 559 1477 Le Corsaire
83380 Les Issambres

CARTE DE MEMBRE ASSOCIE : 85€ à partir d'un mois et 3€/ jour moins d'un mois.

Contribution environnementale: 20 € à partir d'un mois et 1,50€ / jour moins d'un mois.

* Tarif uniquement applicable aux bateaux citadins d'un contrat annuel.

** Tarif uniquement applicable hors mois Juillet et Aout

Utilisation de la cale de Mise à l'eau : 10€ / jour

320 € / an (215€ rodavance + 85 € carte de Membre + 20€ contribution environnementale)

Badge 80€

Passages: Prix tarif ci-dessus + 3€ par personne à bord & par jour (24 jours)

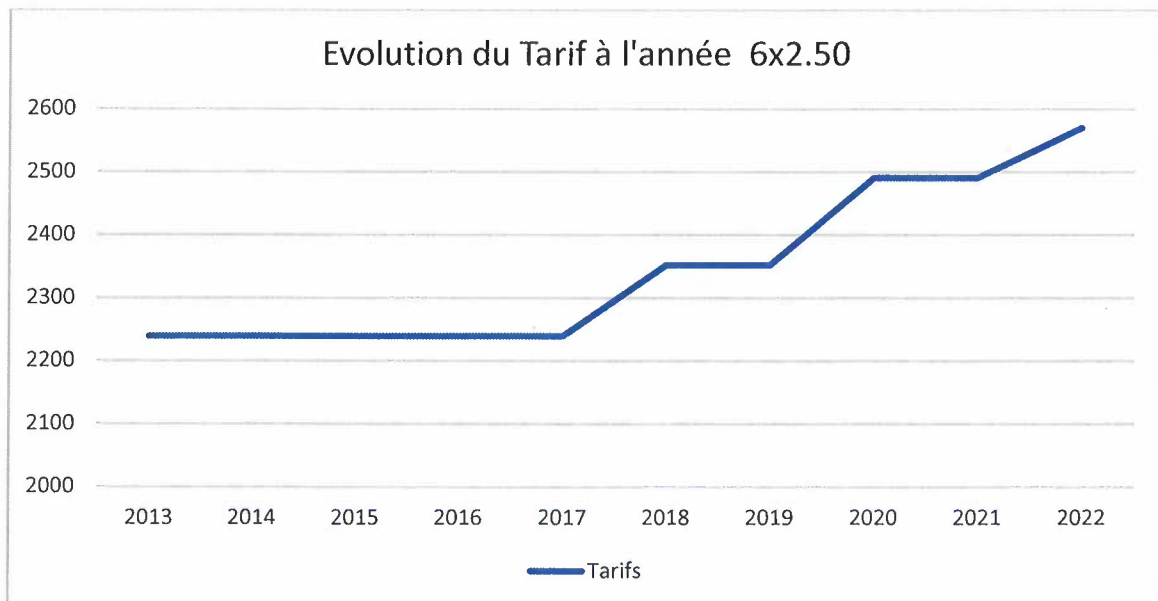
TOUTE OCCUPATION OU UTILISATION EST PAYABLE D'AVANCE

Tél : 04 94 49 51 56

Portable : 07 88 13 80 97

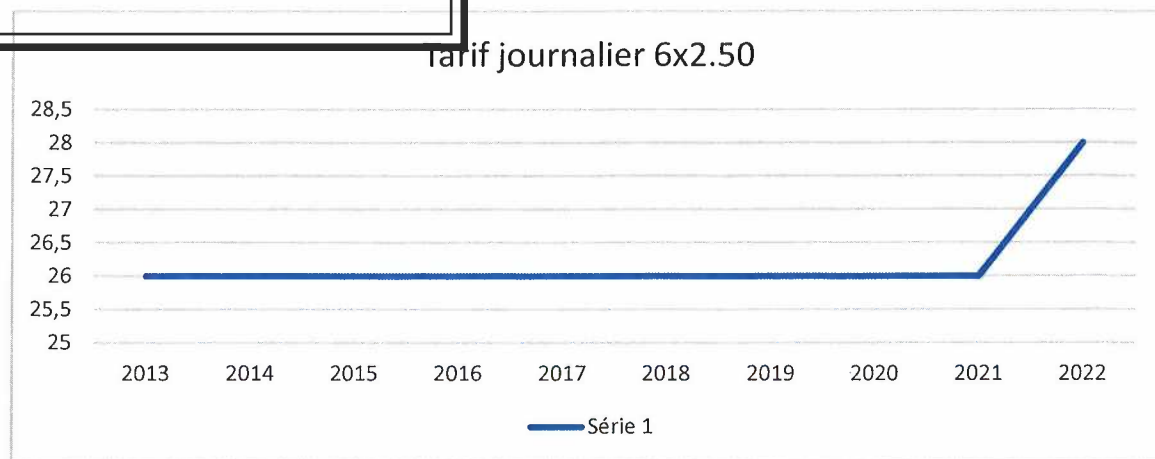
mail : portferreol@orange.fr

- Institution d'une contribution environnementale de 20 euros pour les locations de plus de 1 mois et les forfaits mise à l'eau.
- Révision du tarif 2022

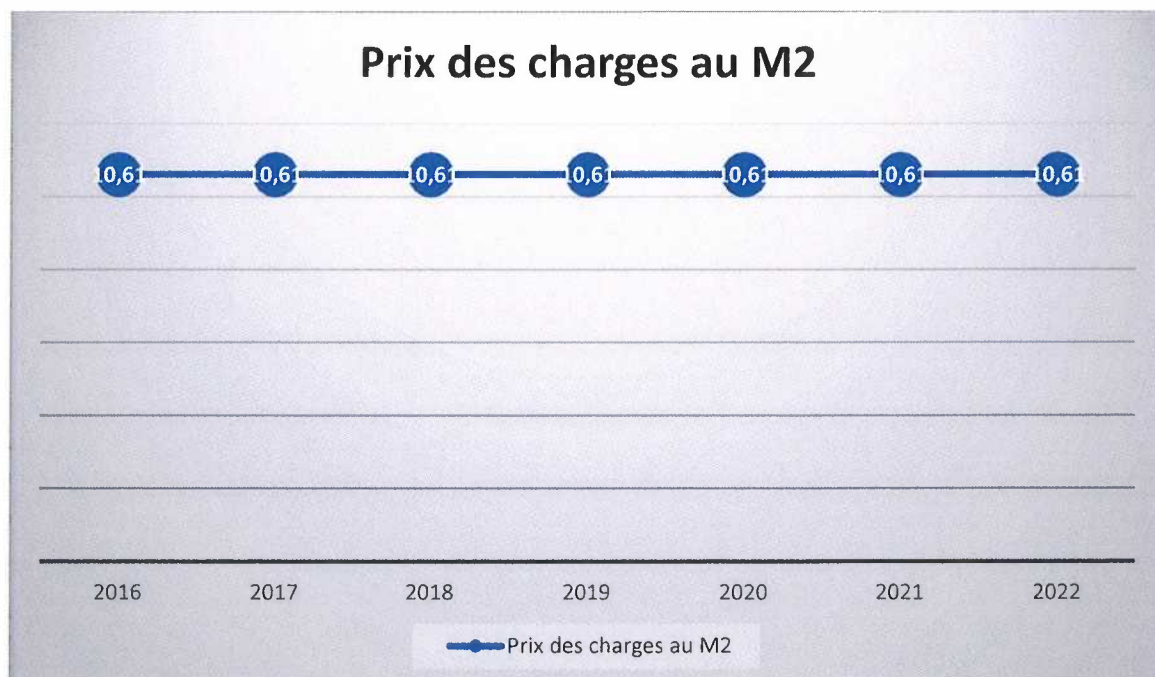


AR Prefecture

083-218301075-20221215-DEL1512202217-DE
Reçu le 22/12/2022



Le Tarif de Port Ferreol inclus la carte de Membres, les fluides, l'accès aux sanitaires et douches ainsi qu'aux parkings.



AR Prefecture

083-218301075-20221215-DEL1512202217-DE
Reçu le 22/12/2022

Pour mémoire :

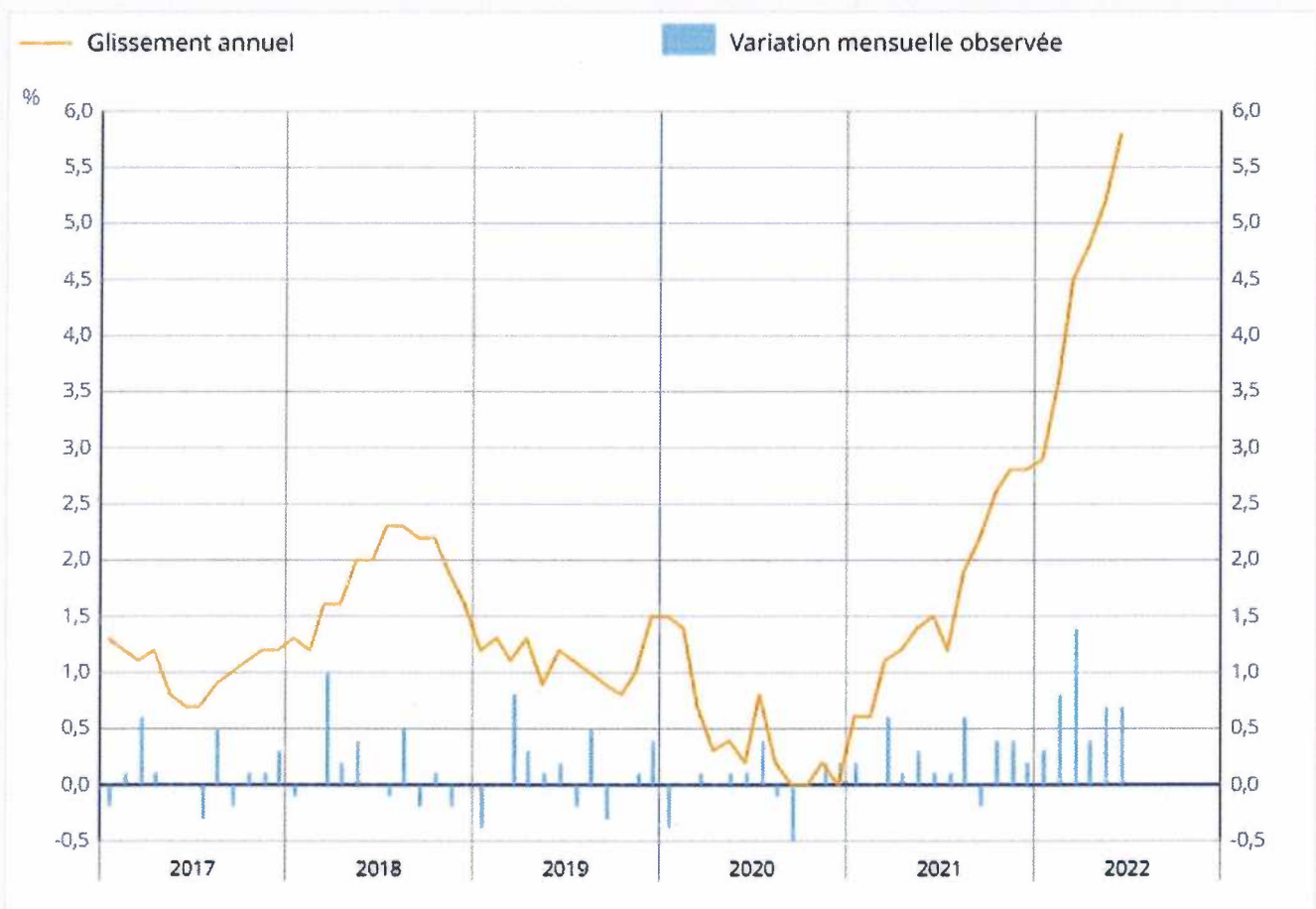
- le prix de l'électricité a évolué de janvier 2010 à juin 2021 de **+30%** hors abonnement.
- le prix de l'eau a évolué de janvier 2013 à juin 2021 de **+12.9%** hors abonnement

Augmentations hors taxes du tarif Bleu d'EDF (consommations résidentielles)

2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
+1.7%	+1.1%	+2%	+1.9%	+3%	+1.7%	+2%	+5%	+2.5%	+2.5%	-0.5%	+1.7%	-0.5%	+5.9%	+2.4%	+4% *

*Plafonné par décret

Évolutions de l'indice des prix à la consommation



Champ : France hors Mayotte

Source : Insee - indices des prix à la consommation

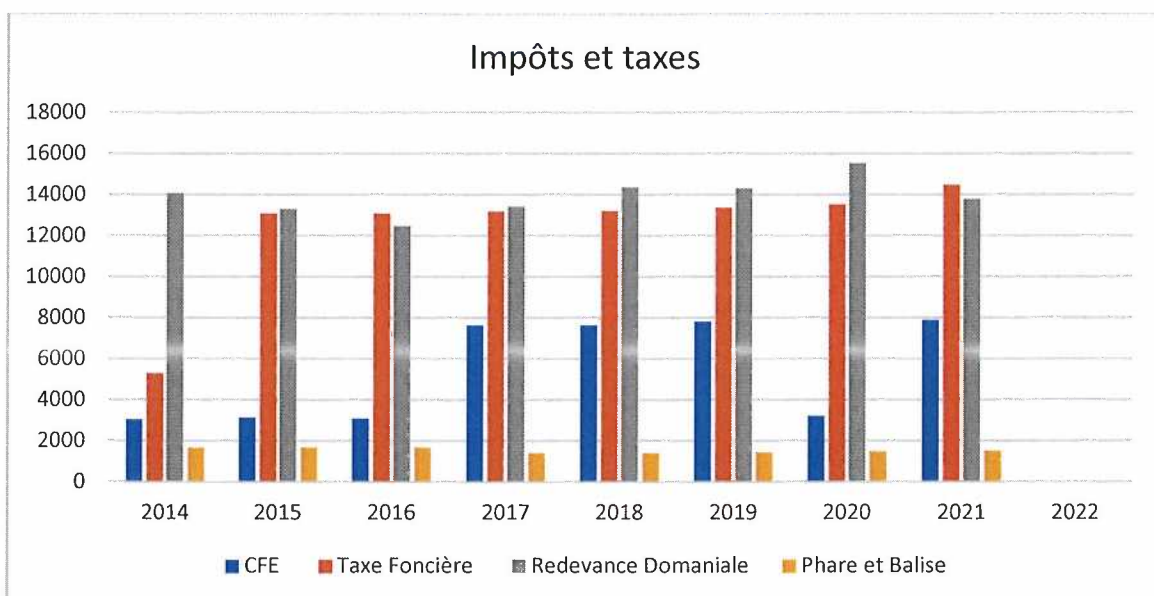
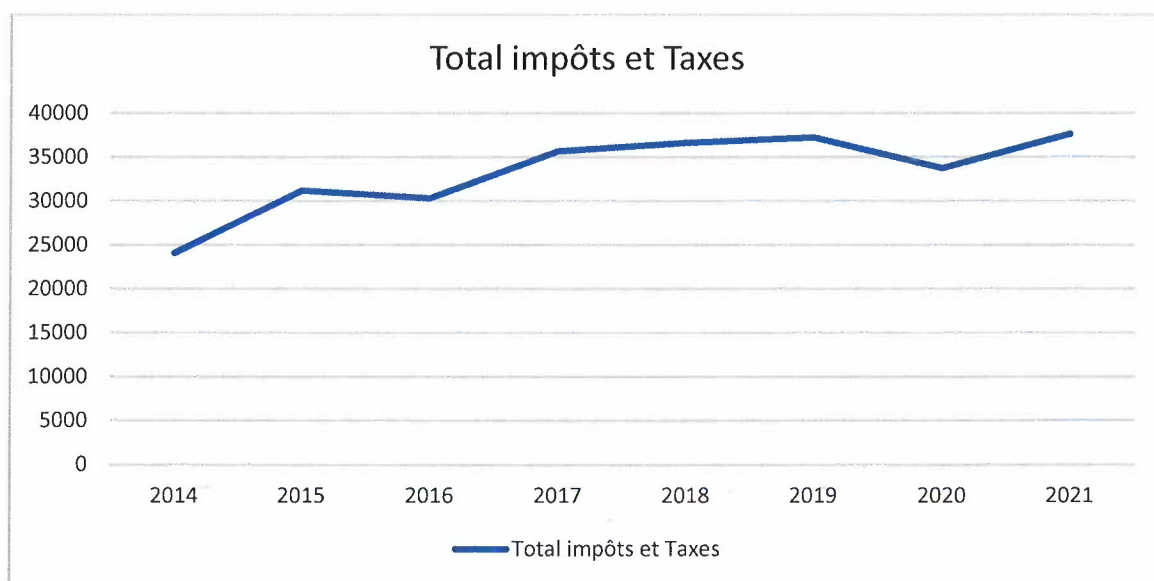
AR Prefecture

083-218301075-20221215-DEL1512202217-DE
Reçu le 22/12/2022

Impôts et taxes

Années	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
CFE	3039 €	3133€	3082€	7641€	7641€	7804€	3211	7891
Taxe Foncière	5284€	13075€	13075	13178	13200€	13358€	13512	14457.20
Redevance domaniale	14075.68€	13285.37€	12467.81€	13421.63€	14348.20€	14607.09€	15524	13775.90
Phare et balise	1662.59€	1675.32€	1679.04€	1413€	1411.24€	1443.09€	1478.19	1505.02
Totaux	24061.27	31168.69	30303.85	35653.63	36600.44	37212.18	33725	37629.12

Au total, Port le Port Ferreol a généré en 2021 des recettes fiscales pour la Commune, le Département du var de **37629.12€**. Depuis la réforme de la taxe foncière des ports de plaisance en 2015, la fiscalité de l'ISCI a très fortement augmenté (x2.5).



Travaux d'entretien courants 2016 / 2022

- 2016**
- Remplacement des manilles de liaison chaines mères et chaîne filles
 - entretiens des organeaux et manilles
 - entretien du tableau électrique de la capitainerie
 - remplacement des caméras vidéo et du data
 - remplacement des feux de guidage sur les pontons
 - peintures et traitement des aciers
- 2017**
- entretien jardin et espace loisirs
 - remise en état des portes et serrures des bornes
 - changement des organeaux
 - remplacement des manilles de liaison chaines mères et chaînes filles bassins I/J
 - Peinture embellissement extérieur et traitement des aciers
- 2018**
- Remplacement des manilles de liaison chaines mères et chaînes filles bassin A / B et C / D
 - Remplacement des pendilles Bassin A / B et C / D
 - Inspection et révision électrique de l'ensemble des bornes
 - Mise en peinture des sous faces de la toiture de la capitainerie
 - Remplacement des grilles Piezos du quai J
 - Changement des végétaux
 - Remplacement des protections mécaniques des bornes électriques et eau quai J
 - Peinture embellissement extérieur et traitement des aciers
 - Mise en œuvre d'un serveur de sauvegarde et stockage
 - Achat d'un onduleur et d'un Chromecast
 - Traitement de la microfissuration des pontons
- 2019**
- Remplacement des pendilles Bassin E / F et G / H
 - Inspection et révision électrique de l'ensemble des bornes
 - Mise en peinture des sous faces de la toiture de la capitainerie
 - Remplacement des portes des sanitaires
 - Remplacement d'organeaux sur chaîne mère
 - Peinture et signalisation des espaces du Port
 - Rénovation des toilettes et douches
 - Remplacement des tampons de regard par des tampons en résine.
 - Finalisation du remplacement des caméras

AR Prefecture

083-218301075-20221215-DEL1512202217-DE
Reçu le 22/12/2022

2020 - Remplacement des pentilles bassin I / J

- Remplacement chaines filles et manilles de liaison avec reprise des travaux fin septembre 2020
- Remplacement du balisage clignotant en bout de ponton,
- Réalisation d'un drain devant le local technique pour canaliser les eaux collinaires afin d'éviter l'eau stagnante rendant le passage des piétons glissant,
- Remplacement des caméras défectueuses,
- Remplacement de câble vidéo défectueux,
- Remplacement du spot LED de la mise à l'eau (pris en garantie par notre installateur)
- Ragréage des surfaces endommagées par les tempêtes hivernales,
- Mise en place d'organeaux en acier inoxydable dans l'entrée du port en vue de pouvoir confiner le Port à l'aide d'un barrage antipollution en cas de pollution intérieur ou extérieur,
- Révision des installations et des bornes électriques,
- Nettoyage du caillebotis de la mise à l'eau au nettoyeur haute pression,
- Peintures d'entretien et d'embellissement extérieur,
- Remplacement des extincteurs

2021

- Ragréage de la zone de mise à l'eau
- Entretien et traitement des fissures sur les pontons
- Remplacement de prises électriques + entretien des bornes
- Remplacement manilles de liaison
- Remplacement et mise en œuvre de bouées lumineuses dans le chenal
- Installation d'un extincteur sur la terrasse
- Remplacement des chaises de la terrasse de la capitainerie.
- Rebouchage des trous à l'enrobé à froid sur zone de circulation et parkings.

2022

- Ragréage zone de mise à l'eau
- Reprise bord de quai
- Traitement des fissures mur de la digue et reprise des joints de dilatation
- Reprise des joints de dilatation sur le mur de la digue
- Réfection du marquage au sol de l'ensemble du Port
- Remplacement des manilles de liaison chaine fille / chaine mère A/B et C/D
- Création pour mise en œuvre de volet sous capitainerie et sous cuisine avec peinture Inox 316L
- Remplacement des derniers regards en fonte par des regard composites
- Nettoyage de la zone végétalisée à l'entrée du Port BX 126
- Réfection des bords de quai C / D et E / F
- Nettoyage des bassins (dans la cadre de la journée de nettoyage environnementale)
- Remplacement des panneaux d'affichage de sécurité sur le mur de la digue.

Travaux d'entretien et aménagements exceptionnels 2016/2022

- 2016**
- changement de la climatisation de la capitainerie
 - création climatisation cuisine
 - réfection des voiries
 - mise en œuvre d'un caillebotis sur la cale de mise à l'eau
 - changement robinetterie des sanitaires et des bornes extérieures
 - achat électroménager
 - changement en totalité des bornes et supports
 - remplacement des luminaires
 - remplacement du banc des mente
- 2017**
- remplacement des regards sur quai J
 - fourniture et pose de mat pour drapeaux et caméras
 - remplacement du boîtier verrou volets roulants de la cuisine
 - rénovation du tableau général de la capitainerie
 - requalification de l'entrée du port
 - actualisation de la signalisation
 - des espaces verts et boisés entrée du port
- 2018**
- Mise en œuvre d'un poteau métallique pour les caméras de vidéo protection
 - Réfection et aménagement de la voirie côté ouest et parking restanque.
 - Mise en œuvre de six caméras couleurs haute définition
 - Installation d'un écran dans un caisson étanche et ventilé pour affichage de la météo
 - remplacement des portes des douches et sanitaires
 - Mise en œuvre de plafond en polypropylène dans les locaux sanitaires
 - mise en place de bouées lumineuses pour le balisage saisonnier de la passe intérieure du port
 - remplacement des regards en fonte par des regards en résine
- 2019**
- Revalorisation de l'espace pêcheur
 - Mise en place de 2 organeaux pour mise en confinement du Port en cas de Pollution extérieur
 - Création de corps morts pour mise en place du balisage à l'intérieur du Port
 - Remplacement d'une poutre en bois sur le quai C
 - Mise aux normes du point propre
- 2020**
- Caméra Remplacement des caméras défectueuses
 - Remplacement de câbles vidéo défectueux
 - Mise en œuvre de cendriers en acier inoxydable
 - Mise en place de la signalétique Port Propre
 - Installation de robinets prestos pour les douches intérieures
 - Réparation des trous à la sortie du Port (bord D559)
 - Réalisation de poteaux en bétons armé pour sécuriser les poubelles des attaques de sangliers

AR Prefecture

083-218301075-20221215-DEL1512202217-DE
Reçu le 22/12/2022

2021

- Peinture de la charpente extérieure de la capitainerie
- Rénovation et revêtement de la douche extérieur
- Réfection peinture capitainerie hors bureau.
- Entretien de l'espar (perche tribord) situé dans l'entrée du Port, remplacement de la platine,
- Redressement des ailettes, mise en peinture.
- Remplacement des vitrines d'affichage extérieur

2022

- Eclairage de l'espar tribord au niveau de l'entrée du Port
- Reprise du ponton avec échelle de bain détérioré par les tempêtes hivernales
- Canalisation des eaux de ruissellement sur terreplein, (sécurité)
- Création d'un filtrant les eaux de ruissellement au niveau du stationnement 2 roues
- Sécurisation de la sortie avec panneau de signalisation routière
- Remplacement bouées lumineuses du chenal
- Nettoyage des bassins

Prévisions à moyen terme (inférieur à 3 ans)

- Révision des pontons, structure et caillebotis en bois
- Changement des chaines filles et pendilles (régulier)
- Mise en œuvre d'un défibrillateur
- Démarche pour l'obtention de la certification Port Propre Actif en biodiversité
- Mise en œuvre de nurserie à poissons sous les pontons
- Étude pour mise en œuvre de panneaux solaires sur la capitainerie.
- Installations nécessaires à la certification Port Propre actif en biodiversité
- Etude pour mise en œuvre borne pour véhicule électrique
- Etude pour réfection mise à l'eau et zone de retournement

Prévisions à long terme (supérieur à 3 ans)

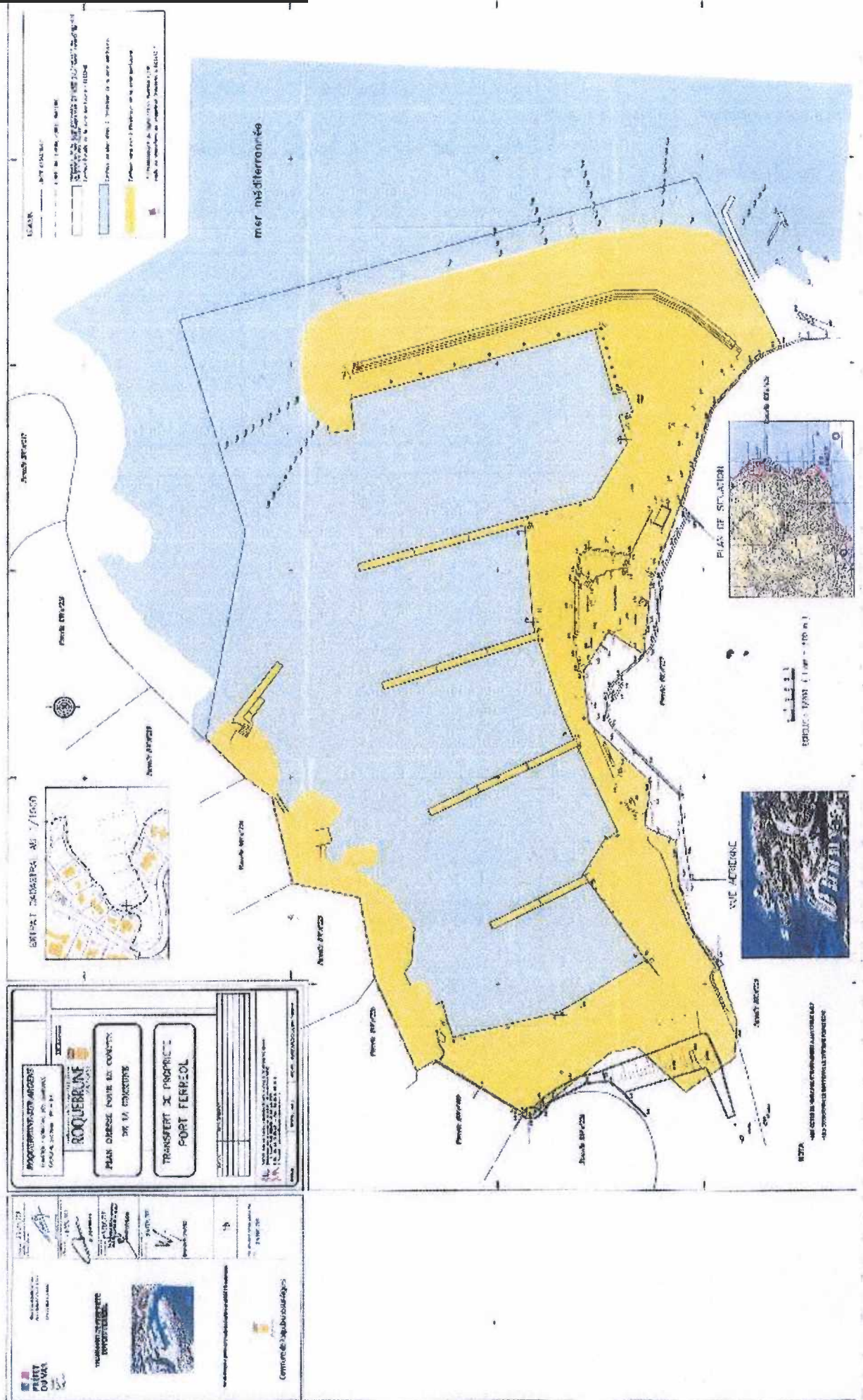
- mise en sécurité des bassins ouvrage atténuateur de houle (pré études réalisées) **soumise à décision municipale. (Abandon)**

Contribution Municipale dans la vie du Port

- Curage du bassin après intempéries sur l'émissaire à talweg
- Enlèvement de bois flottés importants à la suite du mauvais temps.
- Prêt de mobilier pour les festivités du port.
- Prêt de la salle municipale pour les assemblées générales
- Mise à disposition d'une benne pour évacuer les pneus lors de l'opération mise en place avec la collaboration de la gendarmerie nautique,

AR Prefecture

083-218301075-20221215-DEL1512202217-DE
Reçu le 22/12/2022



Les travaux d'entretien ou d'aménagement exceptionnels sont réalisés en fonds propres, sans obtention de subventions municipales.

V. ATTRACTIVITE ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE

ENQUETE DE SATISFACTION REALISEE (Port Ferreol et IX Blue)

La grande majorité des usagers est très satisfaite. Les usagers veulent conserver au port son caractère naturel, convivial et amical.

Les suggestions et attentes émises au cours de ces enquêtes sont pour l'essentiel réalisables à court terme

Les tarifs proposés sont maîtrisés par d'importantes économies fonctionnelles sans toutefois sacrifier à la sécurité, aux travaux d'investissements et d'amélioration aux services proposés.

Les charges n'ont pas été augmentées depuis 2013

Le comité directeur se réjouit de l'appréciation et de la confiance que vous portez à ses dirigeants. L'activité du Port serait plus dynamique et rationnelle annuellement si les travaux de sécurisation proposés par la création d'un atténuateur de houle étaient réalisés.

Attractivités touristiques et traditions

Port Ferreol est engagé dans la Charte pour le développement durable de la plaisance et de la pêche en Provence Alpes Côte d'Azur.

- Pêcheurs professionnels :

- 1 bateau, 1 pêcheur 38ans
- Gratuité de la mise à disposition de la place
- Attribution d'une aire de stockage permanente à quai et d'un local de rangement.

- Sécurité

- L'ensemble des installations portuaires est placé sous vidéo protection
- Extincteurs professionnels
- Accès sécurisé par chaîne avec ouverture par badge VIGIK
- Capitainerie ouverte 7/7 durant la haute saison et 5/7 durant les autres périodes
- Mise à l'eau sécurisée par un caillebotis permettant de limiter le risque de glissades et de chutes
- Éclairage nocturne du port et des parkings
- écran plat tv et météo actualisés en permanence
- Sécurisation de la sortie du port par mise en œuvre de panneaux routiers
- Balisage solaire lumineux du chenal du port
- Mise en place de la RGPD (CNIL)
- Accueil du bateau de la gendarmerie nautique à l'année
- Accueil des pompiers du poste de secours de la Gaillarde durant la période de surveillance des plages.

AR Prefecture

083-218301075-20221215-DEL1512202217-DE
Reçu le 22/12/22

Loisirs

~~Nous mettons en place une échelle de bain hors des bassins sur le ponton extérieur au sud-ouest de la jetée pour les baigneurs (en dehors périmètre concession).~~

- Services / Confort et aménagements à disposition des clients

- Ecran météo
- Chargeur de batterie
- Caméra couleur HD et serveur à distance consultable sur mobile
- Fontaine à eau rafraichissante
- Bouée et feu clignotant solaire de balisage nocturne
- Prêt d'outillage
- Prêt de cordages, Bouts d'amarrage et d'aussières par gros temps
- Embauche d'un aide saisonnier pour le Maître de Port
- Création d'une page **Facebook Port Ferreol**
- Création d'un site internet **www.port-ferreol.fr**
- Présence du port dans le guide touristique de l'office du tourisme

Formation du Personnel :

- Obtention du diplôme universitaire de gestionnaire de Port de plaisance et environnement par le Maître de Port à une formation diplômante de Gestionnaire de Port de Plaisance et Environnement à l'université de Corte. Cette formation a été réalisé durant l'hiver 2019/2020 et s'est terminée au mois d'octobre 2020 suite l'épidémie de COVID 19.
- Journée de formation juridique « les marchés publics 2021
- Formation 2022 technique et pollution sanitaire « emergensea »
- Formation communication. 2022
- Participation au colloq annuel Juriscup (droit maritime) 2022

AR Prefecture

083-218301075-20221215-DEL1512202217-DE
Reçu le 22/12/2022

PORTS PROPRES

Certifiés par AFNOR Certification



Certification européenne Port propre

C'est en 2017, qu'avec dynamisme, Le Président Thierry LEVENES soutenu et épaulé par le Comité Directeur et Le Maître de Port Principal propose à l'Assemblée Générale ordinaire la mise en place d'une véritable politique environnementale qui devrait aboutir à l'obtention de la Certification Européenne Ports Propres. Ce dynamisme a permis de d'obtenir l'avis favorable à l'unanimité du Conseil Municipal et d'accéder au co-financement de l'étude environnementale par la CAVEM et l'Agence de l'eau.

L'engagement à la Certification Ports Propres implique la mise en œuvre des 5 étapes suivantes :

- 1. L'étude diagnostic environnemental** : réalisée par un bureau d'études indépendant du port, elle s'exécute en 3 parties : un **état des lieux de l'existant**, puis une **hiérarchisation des sources de pollution** et enfin, la mise en place d'un **programme d'actions** pour améliorer la protection de l'environnement.
- 2. Les moyens de lutte contre les pollutions chroniques** : qui sont l'ensemble des **déchets liquides et solides** produits sur le port par les activités portuaires et les usagers. Les équipements mis en œuvre, issus du programme d'action, sont des ouvrages de traitement des eaux de carénages, de traitement des déchets spéciaux, de traitement des déchets ménagers, des eaux usées...
- 3. La mise en place de moyens de lutte contre les pollutions accidentelles** : par exemple une nappe d'hydrocarbures, peut provenir du port ou de l'extérieur. Le port s'équipe de **barrages flottants** pour fermer la passe d'entrée afin d'empêcher une sortie ou une entrée de la pollution. Des **barrages absorbants** permettent de résorber des pollutions d'ampleur limitée. Le personnel portuaire s'entraîne régulièrement aux manèges des équipements contre les pollutions accidentelles.
- 4. La formation du personnel portuaire à la gestion environnementale** : Depuis 2019, notre Maître de Port est formé par des Organismes agréés par l'État pour la formation professionnelle (AGEFOS / CNFPT°, à la démarche « Ports Propres » aussi bien sur le plan théorique que pratique.
- 5. La sensibilisation des usagers du port à la gestion environnementale** : Les usagers du port de plaisance sont informés lors des assemblées portuaires de la démarche « Ports Propres » entreprise par le port. La signalétique "Ports propres" nationale, la communication du personnel préalablement formé, et les documents de sensibilisation Écogestes Méditerranée complètent le dispositif de sensibilisation.

Cette certification est valable pendant 3 ans au cours desquelles un audit est réalisé chaque année par l'AFNOR et dont l'objectif est de montrer les améliorations réalisées en termes de management de l'environnement.

- Le bureau d'étude IX blue est désigné pour se charger de l'étude environnementale du Port Ferreol qui consiste à évaluer l'impact qu'a le Port sur l'environnement et de mettre en place un programme afin de réduire ces sources de pollution. Cette étude menée par Laura BARDET en relation avec Le Maître de Port Kamel TABAMER a duré 1 année avec la mise en place d'une enquête de satisfaction, qui a démontré le très grand intérêt et l'attachement qu'ont les usagers et les Amodiataires du Port.

Dans le cadre de sa gestion environnementale et selon la certification environnementale Ports Propres, un programme d'actions permanent en faveur de l'environnement est mis en place. Ce plan d'action est annuel.

- **Surveillance des réseaux d'eaux pluviales** qui se jettent dans le port et intervention en cas d'observation de pollutions provenant de l'amont.
 - **Suivi des pollutions diffuses** sur le port au moyen de fiches d'incidents et mobilisation d'équipements pour éliminer les nappes d'hydrocarbures (coussins absorbants, barrages absorbants.)
 - **Suivis mensuels des consommations** d'eau et d'électricité.
 - **Etude pour l'Installation d'équipements de production d'énergie** solaire dans le but de rendre autonome la capitainerie et la production d'eau chaude pour les douches.
 - **Sensibilisation des plaisanciers** par l'organisation de journée de nettoyage de la digue et des calanques voisines, opération de nettoyage et de renflouage des déchets avec la Gendarmerie Nautique.
-
- Traitement sélectif des ordures ménagères
 - Achat d'un kit antipollution professionnel
 - Mise en œuvre de minuterie sur les installations électriques
 - Mise en œuvre dans les sanitaires de robinets à coupure automatiques
 - Mise en œuvre de lampe led sur les pontons et parkings
 - Création et mise en œuvre d'un point propre
 - Sensibilisation des plaisanciers à la consommation d'eau et d'électricité
 - Interdiction de caréner les bateaux
 - Allumage temporisé des installations
 - Éclairage solaire des bornes de balisage du chenal
 - Campagne de nettoyage des fonds marins, des digues adjacentes par appel au bénévolat
 - Mise en œuvre de nichoirs à oiseaux et hôtels à insectes.
 - Opération de renflouage de pneus avec la Gendarmerie nautique
 - Création et mise en place d'un affichage de sensibilisation environnemental et Port Propre
 - Mise en place d'un distributeur de sac à déjection.

C'est le 7 avril 2022 après une journée d'audit, qu'il a été vérifié que le port répond favorablement aux critères inscrits dans le référentiel AC-J81-030 : « Propreté des ports de plaisance — lignes directrices ».

Sur la base du rapport de l'auditeur, la décision de certification est prise par un comité technique AFNOR. La certification est délivrée pour une durée de 3 ans avec des audits de maintien tous les ans.



ENVIRONNEMENT

PORT FERRÉOL VERS L'EXEMPLARITÉ ÉCOLOGIQUE

Ce petit port sambracitain d'environ 130 anneaux est exploité, via une concession portuaire confiée à l'association « International Sporting Club des Issambres » (ISCI), forte de 109 amodiataires actifs (bénéficiaires des droits d'usage du port) et présidée par Thierry Levenes.

Sous l'impulsion de la Municipalité et en concertation avec l'Agglomération via un contrat de territoire, la démarche de certification Ports Propres a été engagée dès 2017.

« Étant déjà signataires de la Charte Environnementale des Ports de Plaisance, nous avons alors, comme une évidence, immédiatement adhéré à l'idée d'inscrire nos installations dans la démarche de certification Ports Propres. Une nécessité pour la Ville comme pour le quartier des Issambres. » explique Thierry Levenes.

C'est ainsi qu'a pu être cofinancé un pré-audit de la démarche environnementale sur le port, en partenariat avec l'Agence de l'Eau, l'ADEME, la DREAL et la Région Sud. Il a été réalisé par un cabinet d'études avec l'appui expérimenté de l'Union des Ports de Plaisance Provence Alpes Côte d'Azur.

Il a établi un rapport mentionnant différents aménagements à réaliser en vue d'obtenir cette certification : mise en place de zones de tri sélectives, d'un affichage pédagogique axé sur la limitation des consommations et la préservation de la qualité des eaux de mer, d'installations éco-responsables structurelles, comme un éclairage complet à déclenchement crépusculaire ou une robinetterie temporisée et sensitive, ou de confort (sacs à déjections canines, cendriers...).

De même, un suivi rigoureux de consommation d'eau et une quantification précise

des déchets évacués induisent une sensibilisation accrue de la part des usagers.

Mission réussie avec brio ! Le 7 avril dernier, après plusieurs reports dus au contexte sanitaire, l'audit officiel a été réalisé avec grand succès.

« L'audit passé avec le groupe AFNOR est dense ! C'est une réelle satisfaction d'avoir obtenu ce certificat, nous avons tout mis en œuvre pour cette réussite.

Désormais auditées chaque année, nous n'attendons pas nous reposer sur nos lauriers : dès l'an prochain, la mise en place de projets de nichoirs à poissons comme à oiseaux, entre

autres, devrait nous permettre de candidater au label « Port Propre Actif en Biodiversité » concluent à l'unisson le Président et Karim Tabamer, Maître Port principal et responsable des lieux, sous le regard satisfait de Jean-Claude Savio, adjoint spécial au Maire délégué aux Issambres.

Tout un programme à l'heure d'une mobilisation écologique devenue prioritaire pour nombre de nos concitoyens !

- www.port-ferreol.fr
- RD 559 - 1477, le Corsaire
- Tél. 04 94 49 51 56



PORT FERRÉOL
I.S.C.I

Déclaration de politique environnementale de Port Ferreol

Port Ferreol situé sur la commune de Roquebrune sur Argens, quartier des Issambres, est situé dans une crique encadrée par un écran de verdure protégé de toutes nuisances. Il est composé de 130 emplacements pour petits bateaux de 5 à 10 m.

La gestion association de la concession en amodiation est en vigueur depuis 1964.

Le comité directeur composé de 5 membres bénévoles en assure la gestion l'organisation et l'animation. Notre Port met un point d'honneur à satisfaire ses usagers et ses amodiataires en étant une figure proue de la gestion durable et responsable de son environnement et de la qualité de ses eaux.

C'est dans ce cadre que lors de l'assemblée générale de 2017, le comité a proposé aux membres de transposer les bonnes pratiques en une politique environnementale ambitieuse et d'inscrire notre Port dans une démarche environnementale responsable dans le long terme afin de mettre en œuvre notre politique, de mesurer nos progrès et de proposer de nouvelles mesures nous avons pris l'engagement de s'inscrire et s'engager dans la démarche Ports Propres.

L'étude diagnostique a démontré notre implication dans une première phase et nous a proposé des améliorations que nous citons ci-dessous :

- **Surveillance des réseaux d'eaux pluviales** qui se jettent dans le port et intervention en cas d'observation de pollutions provenant de l'amont.
- **Suivi des pollutions diffuses** sur le port au moyen de fiches d'incidents et mobilisation d'équipements pour éliminer les nappes d'hydrocarbures (coussins absorbants, barrages absorbants.)
- **Suivis des consommations** d'eau et d'électricité.
- **Sensibilisation des plaisanciers** par l'organisation de journée de nettoyage de la digue et des calanques voisines,

Port Ferréol
INTERNATIONAL SPORTING CLUB DES ISSAMBRES

3562, Corniche des Issambres
83380 Les Issambres - France
Tél./Fax 33 (0)4.94.49.51.56
portferreol@cegetel.net

Le Président de L'I. S. C. I Port Ferreol

PORT FERRÉOL I.S.C.I 12.21
1477, D. 559 LE CORSAIRE
83380 LES ISSAMBRES
04 94 49 51 56
portferreol@orange.fr

AR Prefecture

083-218301075-20221215-DEL1512202217-DE
Reçu le 22/12/2022



Certificat

Certificate

N° 2022/100029.1

AFNOR Certification certifie que le système de management mis en place par :
AFNOR Certification certifies that the management system implemented by:

I S C I PORT FERREOL

pour les activités suivantes :
for the following activities:

Gestion environnementale Portuaire

Port Environmental Management

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :
has been assessed and found to meet the requirements of :

CWA 16387 - Certification Ports Propres : 2011

et est déployé sur les sites suivants :
and is developed on the following locations:

RD 559,1477 LE CORSAIRE FR-83380 LES ISSAMBRES

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour)
This certificate is valid from (year/month/day)

2022-04-28

Jusqu'au
Until

2025-04-27

Ce document est signé électroniquement. Il constitue un original électronique à valeur probatoire.
This document is electronically signed. It stands for an electronic original with probatory value.

Julien NIZRI
Directeur Général d'AFNOR Certification
Managing Director of AFNOR Certification



Seul le certificat électronique, accessible sur www.afnor.org, fait foi et tient lieu de certification de l'organisme. The electronic certificate only, available at www.afnor.org, is valid in real time that the company is certified. AFNOR and its logos are registered trademarks (CEI/1). P. 02/06/0 01/2022

Flashez ce QR Code
pour vérifier la validité
du certificat

VI DIVERS

Les tempêtes hivernales couplées au phénomène de monté des eaux ont été très violente. Le port a été frappé dès le mois d'octobre 2021 de violents orages, accompagné de très fort vent d'Est. Ces phénomènes particulièrement violents et longs durant la période de novembre à mars demandent une vigilance particulière du fait de leur longue durée et comprenant la mise en place d'aussière laissée à poste pendant toute la période hivernale. Les crues de l'Argens charrient un volume de souche d'arbre et de branches très important ce qui demande une vigilance particulière car elles pourraient engendrer des dégâts sur les navires présents dans le Port. A plusieurs reprises et avec l'aide de notre jardinier, nous avons nettoyé les quais du Port et le plan d'eau. Malgré ses violents événements climatiques et grâce à l'anticipation de ces phénomènes et aux inspections pluriannuels de nos ouvrages, aucun dégâts et sinistre n'est à déplorer. La fragilisation potentielle engendrée par ses événements climatiques serait atténuée par la création d'ouvrages protecteurs tels que ceux portés par la direction du Port. La fin programmée de la concession en 2024 prolongée à 2028 et son potentiel non-renouvellement interdit à l'association (concessionnaire) d'engager les travaux tels que définis par le projet remis à l'autorité concédante.



Tempête hivernale



Animations / représentations 2021/2022

À la suite de l'amélioration de la situation sanitaire et la levée des restrictions, nous avons remis en place des animations avec une jauge limitée pour la saison à venir.